

DLA Piper | 27 rue Laffitte 75009 Paris | T +33 (0)1 40 15 24 00 | F +33 (0)1 40 15 24 01

DLA Piper is a global law firm operating through various separate and distinct legal entities. Further details of these entities can be found at www.dlapiper.com. This publication is intended as a general overview and discussion of the subjects dealt with, and does not create a lawyer-client relationship. It is not intended to be, and should not be used as, a substitute for taking legal advice in any specific situation. DLA Piper will accept no responsibility for any actions taken or not taken on the basis of this publication. This may qualify as "Lawyer Advertising" requiring notice in some jurisdictions. Prior results do not guarantee a similar outcome. Copyright © 2022 DLA Piper. All rights reserved. | 7 January 2022 | A08591-19



DLA Piper en France

UN APERÇU DE NOS COMPÉTENCES



A propos de nous

DLA Piper est l'un des plus grands cabinets d'avocats d'affaires au monde, avec des bureaux répartis dans plus de 40 pays. DLA Piper apporte des solutions juridiques concrètes au soutien du succès des activités d'entreprises implantées à travers le monde. Nos services internationaux puisent leur qualité dans les compétences fortes de nos bureaux locaux et dans notre engagement à délivrer des services axés sur le client. Nous visons à soutenir les besoins stratégiques et opérationnels de nos clients partout dans le monde. Implantés sur les cinq continents, nos bureaux opèrent de manière parfaitement intégrée par-delà les

frontières, nous permettant ainsi d'offrir à nos clients le meilleur accompagnement juridique issu d'une seule et même source. Grâce à des pratiques réputées des deux côtés de l'Atlantique, DLA Piper est l'un des rares prestataires de services juridiques en France à être présent en Amérique du Nord d'Est en Ouest, en Europe, en Asie, en Australie et au Moyen-Orient et à avoir développé un réseau de cabinets partenaires à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud.

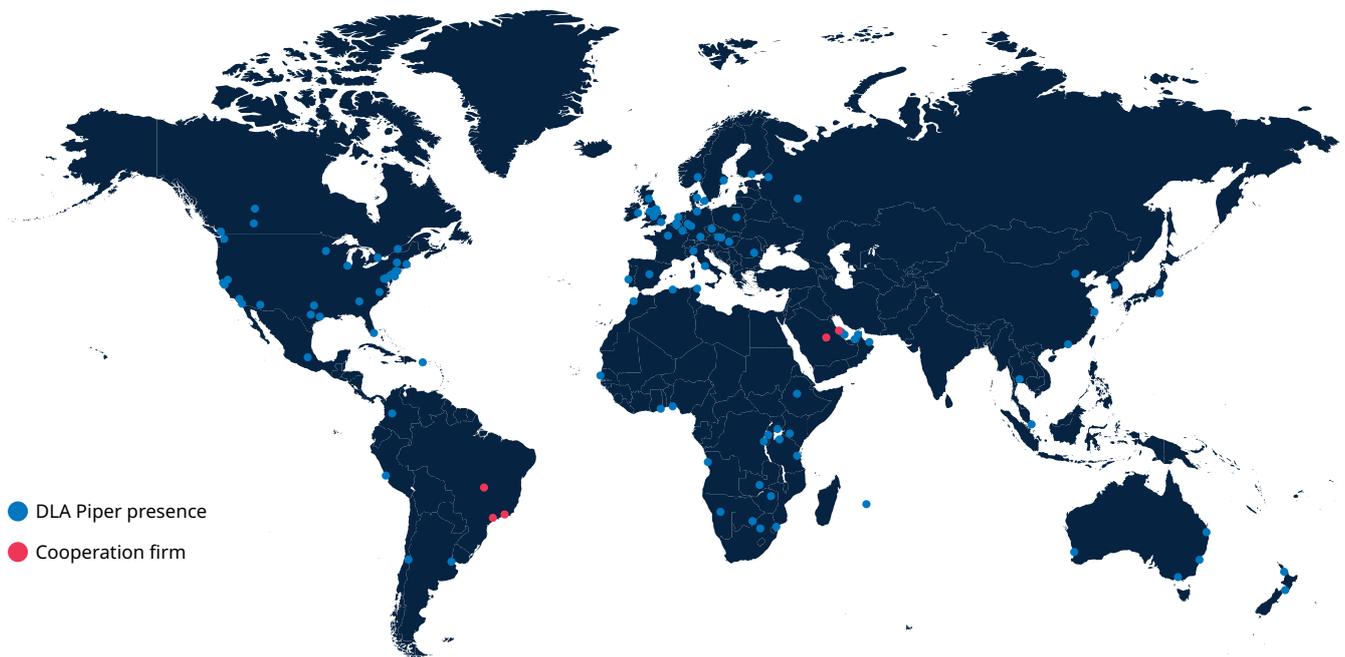


Nos implantations dans le monde

DLA Piper compte plus de 4.000 avocats dans le monde, dont 1.200 associés, répartis à travers plus de 40 pays.

DLA Piper a pour vocation de satisfaire les besoins permanents de ses clients en matière juridique quel que soit le lieu où ils choisissent d'exercer leurs activités.

Nous disposons de l'étendue géographique indispensable aux sociétés de premier plan qu'elles soient locales, nationales, régionales ou internationales.



- DLA Piper presence
- Cooperation firm

AMERICAS

Argentina
Brazil*
Canada
Chile
Colombia
Mexico
Peru
United States

* Cooperation firm

EUROPE

Austria
Belgium
Czech Republic
Denmark
Finland
France
Germany
Hungary
Ireland
Italy
Luxembourg

Netherlands
Norway
Poland
Portugal
Romania
Russia
Slovak Republic
Spain
Sweden
United Kingdom

MIDDLE EAST

Bahrain
Oman
Qatar
Saudi Arabia*
United Arab Emirates

AFRICA

Algeria
Angola
Botswana
Burundi
Ethiopia
Ghana
Kenya
Mauritius
Morocco
Mozambique
Namibia

Nigeria
Rwanda
Senegal
South Africa
Tanzania
Tunisia
Uganda
Zambia
Zimbabwe

ASIA PACIFIC

Australia
China
Japan
New Zealand
Singapore
South Korea
Thailand

DLA Piper à Paris

Notre bureau parisien offre les services de plus de 165 avocats, dont 35 associés. Nos avocats travaillent en étroite collaboration au sein des différents groupes de pratique pour s'assurer que les objectifs de nos clients soient atteints dans le respect du droit français. Notre approche consiste à offrir à nos clients une compréhension claire du système juridique français et du contexte culturel dans lequel les entreprises exercent leurs activités en France.

Nos clients

Notre clientèle se compose de moyennes et grandes entreprises, multinationales, banques commerciales et d'investissement, fonds de *private equity* et autres fonds d'investissement français, européens, asiatiques, moyen-orientaux et américains, ainsi que d'institutions publiques locales et nationales. Nos clients sont pour la plupart des entreprises du Global 1000, Fortune 500, Fortune 250, FTSE350 et du CAC 40 et leurs filiales.

Nous savons que notre efficacité dépend d'une implication totale envers nos clients afin d'avoir une parfaite connaissance de leurs activités et des besoins juridiques inhérents. Outre une vision à long terme, ceci

requiert de nouer des liens solides avec nos clients tout en investissant dans la formation de nos collaborateurs et le développement de nos procédés et services.

Dans l'accompagnement de nos clients, nos avocats font preuve de créativité ainsi que d'un sens commercial aigu pour délivrer des services solidement intégrés et centrés sur les besoins de nos clients.

Notre engagement auprès des clients représente le cœur de notre approche – tout a de l'importance lorsqu'il s'agit de la manière dont nous les accompagnons et interagissons avec eux.



Nos compétences et domaines d'intervention

Nos compétences

- Corporate
- Droit fiscal
- Droit social
- Finance, Projets et Restructuring
- Réglementation bancaire et financière
- Restructuring
- Propriété intellectuelle et technologies
- Litigation & Regulatory
- Droit de l'immobilier

Nos secteurs d'activité

- Assurance
- Aéronautique et défense
- Energies renouvelables
- Fintechs
- Fonds d'investissement alternatifs
- Hôtellerie et loisirs
- Infrastructures & PPP
- Private Equity
- Droit public de la santé
- Sciences de la vie
- Media, sport et divertissement
- Immobilier
- Services financiers
- Transport

Nos compétences



Corporate

Vos enjeux clés

Vos enjeux sont complexes, tant au stade de la réflexion stratégique ou de la structuration des opérations de capital, de croissance externe ou d'implantation (en France ou à l'étranger), que lors de la synthèse souvent délicate entre vos objectifs (industriels, corporate, fonds...) et ceux propres à chaque dossier. Quelle que soit la nature de votre

activité, vos problématiques se posent notamment en matière concurrentielle, fiscale, humaine, comptable ou patrimoniale. Elles sont également liées à la gouvernance d'entreprise : rémunération et responsabilité des dirigeants, interactions entre les actionnaires et les partenaires sociaux.

Nos domaines d'intervention

Nos équipes transversales vous conseillent selon la complexité de vos opérations :

DANS L'ÉLABORATION DE VOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE EXTERNE (FUSIONS, ACQUISITIONS...)

- Due Diligence / réalisation d'audits juridique, fiscal et social
- Rédaction et négociation des actes préparatoires, des actes de cession
- Négociation et rédaction des contrats de garantie
- Analyse et mise en place des pactes d'actionnaires
- Structuration juridique et fiscale
- Coordination des divers aspects juridiques et fiscaux ; audits d'acquisition
- Accompagnement des contentieux relatifs aux opérations de rapprochement et de fusions-acquisitions

DANS L'ÉLABORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DE VOTRE SOCIÉTÉ OU DE VOTRE GROUPE

- Structuration / comités de direction / comités spécialisés
- Composition des conseils d'administration,
- Etude, analyse et préparation des conventions de trésorerie (cash pooling)
- Accompagnement des investisseurs dans la gestion de leur participation
- Intéressement des salariés y compris dans le cadre de groupes internationaux

DANS LA GESTION DES CONTENTIEUX EN LIEN AVEC :

- Les opérations de croissance externe,
- Les problématiques des partenaires financiers ou managériaux
- La gouvernance de la société ou des groupes de sociétés

DANS LA GESTION DE LA FORME ET DE L'ÉVOLUTION DE VOTRE SOCIÉTÉ OU DE VOTRE GROUPE

- Conseil en vue du choix du véhicule le plus adapté au projet d'entreprise
- Au cours de la vie sociale de l'entreprise, analyse de la pertinence de la forme de l'entreprise et/ou de ses filiales
- Acquisition / cession de filiales, branches d'activités ou d'actifs, fusion / apport / scission, restructuration de groupes

DANS LE SUIVI DE LA VIE SOCIALE DE
VOTRE ENTREPRISE

- Planification des obligations annuelles
- Etablissement de la documentation juridique
- Assistance à l'organisation des réunions des organes sociaux

DANS VOS OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL ET
VOS ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES

- Etude et analyse d'opportunité en fonction des objectifs définis : association, financement, etc
- Conseil quant au choix du type de valeurs mobilières à émettre
- Aide à la préparation et suivi des décisions sociales

DANS LA GESTION DU STATUT, DE LA RÉMUNÉRATION ET DE L'OPTIMISATION PATRIMONIALE
DES DIRIGEANTS

- Intéressement des dirigeants
- Fiscalité personnelle des dirigeants et actionnaires
- Structuration des rémunérations et plans de retraite des dirigeants
- Organisation patrimoniale
- Contentieux

One source lauds the lawyers for their commercial approach, noting that they “find the right answer.”

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

Rigorous team in its technical analysis. Great listening and good interactions in the various discussions. Ability to coordinate effectively with firms outside France during cross-border transactions.

The overall service is excellent. DLA Piper are highly responsive and technically first class. They have a great team with a breadth of experience and provide useful, pragmatic advice that enables us to make informed decisions and execute against business objectives.

High availability, attentive to customer needs, impeccable technique which allows a deal to be delivered on time.

— LEGAL 500 EMEA 2021

Notre équipe

Avec plus de 30 avocats en France, dont 9 associés, notre équipe dispose non seulement des ressources adéquates pour répondre aux besoins de nos clients et les conseiller dans les meilleures conditions, mais également de la reconnaissance du marché pour ses compétences transactionnelles locales et transfrontalières.

Le groupe Corporate est présent à travers le monde avec plus de 950 avocats en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie-Pacifique.



Simon Charbit
Associé, Location Head
+33 (0)1 40 15 66 59
simon.charbit@dlapiper.com



Sarmad Haidar
Associé
+33 (0)1 40 15 66 44
sarmad.haidar@dlapiper.com



Sonia de Kondserovsky
Associée
+33 (0)1 40 15 66 93
sonia.dekondserovsky@dlapiper.com



Laurence Masseran
Associée
+33 (0)1 40 15 66 37
laurence.masseran@dlapiper.com



Julien Vandenbussche
Associé
+33 (0)1 40 15 66 33
julien.vandenbussche@dlapiper.com



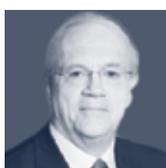
Julia Elkael
Counsel
+33 (0)1 40 15 66 99
julia.elkael@dlapiper.com



Alice Magnan
Counsel
+33 (0)1 40 15 66 29
alice.magnan@dlapiper.com



Cécile Szymanski
Legal Director
+33 (0)1 40 15 66 99
cecile.szymanski@dlapiper.com



George Pinkham
Consultant
+33 (0)1 70 75 77 71
george.pinkham@dlapiper.com

Droit fiscal

Vos enjeux clés

Nous accompagnons les services fiscaux des entreprises multinationales à relever les défis complexes des opérations commerciales nationales et internationales.

Nous intervenons sur un large éventail de questions fiscales allant des investissements entrants et sortants, de la structuration des acquisitions et cessions d'entreprises et de biens immobiliers, de la création de fonds jusqu'à la rémunération des cadres et employés.

Nos domaines d'intervention

Notre expérience nous permet de trouver les meilleures solutions à vos problèmes fiscaux. Afin de vous fournir des conseils fiscaux de grande qualité et adaptés à vos réalités commerciales, nous nous appuyons sur nos connaissances pointues et sur la vaste expérience que nous avons acquise en travaillant dans tous les domaines du droit fiscal. Nos avocats fiscalistes, conseillers et économistes répartis dans des environnements juridiques et commerciaux multiples et variés vous apportent une expertise fiscale de qualité et rentable.

CRÉATION DE FONDS

- Structuration fiscale des fonds et des plateformes d'investissement dans le cadre d'investissements transfrontaliers afin de minimiser les frictions fiscales
- Assistance dans la structuration du *carried interest* et d'autres mécanismes incitatifs

TVA ET DROITS DE DOUANE

- Conseils sur l'incidence de la TVA
- Comment structurer les transactions commerciales
- Flux interne de biens et de services du groupe d'une manière efficace du point de vue de la TVA
- Enregistrement et conformité générale

STRUCTURES D'INVESTISSEMENT ET DE FONDS IMMOBILIERS

- Structuration d'acquisitions, d'investissements et de développements immobiliers
- Conseil aux entreprises, qu'il s'agisse de promoteurs et d'investisseurs immobiliers, d'investisseurs de fonds, de promoteurs de fonds, de sociétés d'investissement immobilier (REIT), d'entreprises publiques ou d'organismes publics

CONTROVERSES ET LITIGES FISCAUX

- Conseil et représentation d'entreprises multinationales dans la gestion et la défense de litiges fiscaux à tous les niveaux administratifs et judiciaires
- Représentation de clients dans des litiges fiscaux portant sur des questions relatives à l'impôt sur les sociétés, aux droits de mutation, aux taxes sur l'emploi, aux prix de transfert et aux impôts indirects

SERVICES DE FISCALITÉ TRANSACTIONNELLE DES ENTREPRISES

- Fiscalité des fusions et acquisitions nationales et internationales
- Fiscalité des entreprises privées et publiques
- Fiscalité immobilière et fiscalité appliquée aux transactions immobilières
- Investissement en capital-investissement et création de fonds

PRIX DE TRANSFERT

- Assistance au développement, à la mise en œuvre, à la documentation et à la défense de stratégies de prix de transfert bénéfiques au niveau mondial

SERVICES DE CONSEIL EN FISCALITÉ DES ENTREPRISES

- Structuration d'opérations commerciales nationales et transfrontalières
- Fusions et acquisitions
- Fiscalité du capital-investissement
- Réorganisations internationales d'entreprises
- Structures de financement de groupes
- Stratégies de développement et d'exploitation de la propriété intellectuelle
- Conception et mise en œuvre de solutions fiscales nationales et transfrontalières

RÉMUNÉRATION GLOBALE PAR ACTIONS

- Conseil sur les plans d'incentive et la rémunération fiscalement optimisée des cadres
- Conseil en matière d'incentive et de rémunérations globales sur les questions fiscales transfrontalières pour les cadres et les employés mobiles à l'international

CLIENTÈLE PRIVÉE INTERNATIONALE

- Assistance à l'élaboration de stratégies efficaces pour réduire votre exposition aux impôts et aux taxes partout dans le monde
- Assistance dans les relations avec les autorités fiscales locales

Clients appreciate the team's commitment, with one describing the lawyers as "very responsive and understanding of our problems."

Fanny Combourieu is recognised for her advice on the tax elements of acquisitions, sales and investments, frequently assisting investment companies, asset managers and private equity firms. One interviewee describes her as being "excellent."

Raphaël Béra is noted for his expertise advising on the tax aspects of structurings, acquisitions and sales. His recent clients include financial institutions and private equity firms.

Sylvie Vansteenkiste is renowned for her assistance with the tax elements of acquisitions and restructurings. She frequently acts for financial institutions and private equity firms.

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

‘Thanks to its multi-disciplinary approach, DLA Piper was able to offer us full support.’

‘Top rate knowledge of the tax environment in the private equity industry. Deep insight of how the regulations have evolved over the years gives the DLA tax team a lot of value.’

‘Raphaël Béra delivers high-value advice: He is very knowledgeable.’

— LEGAL 500 2021

Notre équipe

Notre équipe de 12 avocats en France, dont 3 associés, fait partie de l'équipe fiscale mondiale de DLA Piper qui compte plus de 300 avocats. Nous sommes en mesure de vous conseiller sur un large éventail de questions fiscales, qu'il s'agisse de questions nationales, y compris les controverses et les litiges fiscaux, ou de questions internationales couvrant la planification fiscale, les restructurations, les fusions et acquisitions et les questions liées au capital-investissement, les acquisitions et cessions immobilières, la planification des prix de transfert.

Nos avocats fiscalistes travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues dans de nombreux domaines du droit, notamment le droit des sociétés, le droit immobilier, le droit du travail, le droit financier, le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la restructuration, ce qui renforce les capacités de nos fiscalistes et leur permet d'offrir des conseils totalement intégrés à nos clients.



Fanny Combourieu
Associée, Location Head
+33 (0)1 40 15 25 23
fanny.combourieu@dlapiper.com



Raphaël Béra
Associé
+33 (0)1 40 15 25 37
raphael.bera@dlapiper.com



Antoine Faure
Associé
+33 (0)1 70 75 77 13
antoine.faure@dlapiper.com



Gwenaël Kropfinger
Counsel
+33 (0)1 40 15 25 66
gwenael.kropfinger@dlapiper.com



Sylvie Vansteenkiste
Consultante
+33 (0)140 152 505
sylvie.vansteenkiste@dlapiper.com

Droit Social

Vos enjeux clés

Gérer le capital humain avec un maximum de souplesse et de pragmatisme afin de faire face aux contraintes du marché et rester compétitif dans un contexte économique demandant une adaptabilité permanente, tandis que parallèlement s'exerce un contrôle de plus en plus strict au regard du respect de la législation et des règles éthiques applicables.

Depuis plusieurs années, les enjeux sociaux ont ainsi pris une part prépondérante dans la gestion et le fonctionnement quotidiens des entreprises, en France comme à l'étranger. Pour ces acteurs économiques, être étroitement accompagnés par des experts est souvent devenu une nécessité pour mener à bien leurs projets tout en appréhendant et limitant les risques qui peuvent en découler.

Nos domaines d'intervention

GESTION DE VOS PROJETS ÉCONOMIQUES ET STRATÉGIQUES DE RÉORGANISATION ET DE RESTRUCTURATION

- Réorganisation d'entreprise :
 - Audit de cession/acquisition
 - Rédaction et négociation des aspects sociaux des actes de cession/acquisition
 - Assistance aux phases de transition, intégration et harmonisation post-closing
- Restructuration et licenciement collectif :
 - Négociation avec les représentants du personnel
 - Défense des intérêts de l'entreprise devant les autorités administratives locales
 - Gestion des enjeux de communication et situations de crise
 - Elaboration et négociation des accords collectifs
 - Elaboration et mise en oeuvre des plans de sauvegarde de l'emploi
 - Aspects sociaux des procédures collectives
- Mobilité internationale des salariés/Outsourcing



SUIVI DE LA VIE SOCIALE QUOTIDIENNE DE VOTRE ENTREPRISE ET DES SUJETS SENSIBLES RÉCURRENTS

- Optimisation des outils de durée du travail
- Implantation de l'entreprise en France
- Structuration des plans de rémunération et épargne salariale
- Stratégie et accompagnement des départs – Structuration des packages
- Conseil et assistance sur les problématiques sensibles (harcèlement, risques psycho-sociaux au travail, rémunération des inventions, protection des données personnelles et alertes professionnelles, etc.)



DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS DEVANT LES JURIDICTIONS ET DANS VOS RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

- Défense des entreprises et leurs dirigeants devant toutes les juridictions civiles, administratives et pénales
- Défense des entreprises en cas de contrôle/redressement URSSAF et visites de l'Inspection du travail



GESTION DE VOS RELATIONS COLLECTIVES

- Elections des représentants du personnel
- Négociation collective et accompagnement dans la gestion des relations avec les IRP et les autorités administratives
- Gestion des conflits collectifs (grèves, lock-out, séquestrations, etc.)



Nos clients bénéficient en outre d'un accès électronique libre à nos publications et sites internet spécialisés, pour une information ciblée à jour et en continu. Cette actualité est régulièrement alimentée par des sessions de formations, webinars et "petits déjeuners débats" animés par notre équipe.

Notre équipe

A Paris, notre équipe compte 19 avocats, dont 4 associés, et fait partie intégrante d'une équipe internationale de plus de 400 avocats spécialisés répartis à travers plus de 30 pays.

Afin de répondre à toutes les demandes de nos clients, qu'ils soient français ou étrangers, nous sommes à même d'associer des compétences pluridisciplinaires et multi juridictionnelles grâce à notre plateforme internationale.



Philippe Danesi
Associé, Location Head
Managing Partner France
+33 (0)1 40 15 24 23
philippe.danesi@dlapiper.com



Bijan E. Eghbal
Associé
+33 (0)1 40 15 24 70
bijan.eghbal@dlapiper.com



Jérôme Halphen
Associé
+33 (0)1 40 15 66 36
jerome.halphen@dlapiper.com



Marine Gicquel
Senior Counsel
+33 (0)1 40 15 24 71
marine.gicquel@dlapiper.com

Clients comment: “We like their reactivity: they always answer very quickly, be it via phone or email, and they provide sharp technical analysis. This is precise and technical and it always perfectly answers our questions.”

Interviewees also extol: “They are proactive and understand our business,” adding: “They are excellent partners that I can really trust.”

Philippe Danesi displays capabilities in advising clients on redundancy plans as well as individual and collective litigations. Clients comment: “He is tenacious and he uses all his expertise, experience, knowledge and competence in negotiation and litigation situations.”

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

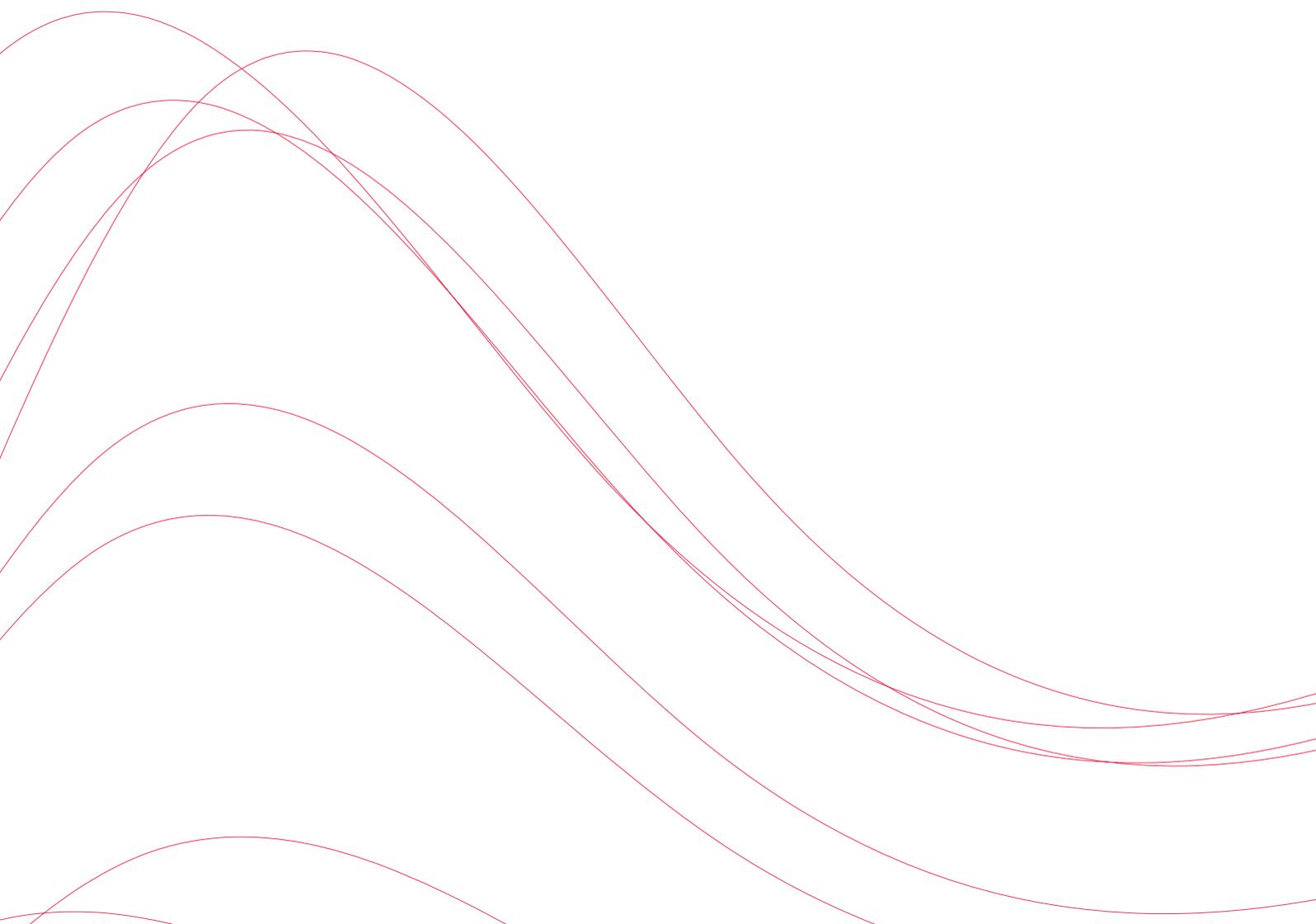
'The team combines an excellent level of legal knowledge with a very good knowledge and understanding of the operating methods and challenges of companies, in particular large international companies. Their involvement and availability are. Its members adapt very well to different interlocutors.'

'The team is very reactive and always gets back to us within the deadline. This is key for our business.'

'Philippe Danesi is extremely reactive and technically sharp. He always goes beyond his lawyer's role by providing strategical advice. He is very clever.'

'It is refreshing to work with a firm that has extensive expertise across multiple areas/sectors, industries and marketplaces. My experience with DLA has exceeded expectations with their follow-through, attention to detail, dedication/support and creative problemsolving approaches.'

— THE LEGAL 500 2021



Finance, Projets et Restructuring

Vos enjeux clés

Quel que soit le type de financement que vous devez mettre en place ou (re)négocier, que vous soyez une banque, un fonds de dette, un investisseur ou une société (nationale ou internationale), vous avez besoin d'être accompagné tant dans la structuration de votre financement que dans sa mise en place, en France et/ou à l'étranger. Vos interrogations sont complexes

et nécessitent une compréhension en amont de chaque dossier de manière à répondre à vos objectifs spécifiques. Vos problématiques sont à la fois juridiques, opérationnelles et commerciales. Notre équipe met ainsi à votre service toutes les compétences requises pour vous assister et pour vous conseiller à la lumière des enjeux de vos opérations.

Nos domaines d'intervention



**Financement
d'acquisition**



**Réglementation
bancaire et
financière**



**Financement de
projets – partenariats
public-privé (PPP)**



**Financement
immobilier (actifs,
titres de sociétés,
construction)**



**Restructurations
et procédures
collectives**



Fintechs



**Financement
structuré
et opérations
de cession de
portefeuilles**



**Dérivés et marchés
de capitaux**



**Droit bancaire
général**

Notre équipe

Compte tenu du haut degré de technicité et de connaissance du marché attendu par nos clients, notre équipe en France est l'une des plus importantes du marché avec 4 associés, au sein d'une équipe internationale de plus de 600 avocats. Nous mettons en place des équipes à compétences multiples pour tous les dossiers complexes, afin de traiter avec efficacité et réactivité les problématiques de nos clients.



Erwan Lacheteau

Associé, Location Head

+33 (0)1 40 15 66 81

erwan.lacheteau@dlapiper.com



Caroline Texier

Associée

+33 (0)1 40 15 25 24

caroline.texier@dlapiper.com



Eric Villateau

Associé

+33 (0)1 40 15 25 22

eric.villateau@dlapiper.com

One interviewee highlights the firm's international network as "a key asset in cross-border deals, together with a bespoke deal-driven internal organisation."

Clients regularly laud the team for its availability and business-oriented approach, with one source also reporting the lawyers to be "very pragmatic in their approach to matters, with a clear ability to bring in a commercial dimension."

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

*'The team is extremely reactive, competent and sympathetic.'
'They always offer high quality advice with a real vision for our business.'*

— THE LEGAL 500 2021

Restructuring

Vos enjeux clés

Vous êtes dirigeant d'une entreprise qui rencontre des difficultés financières, un de ses actionnaires, partenaires, créanciers, ou établissements bancaires, un investisseur spécialisé dans les opérations de retournement (*turn around*) pour négocier les conditions d'une reprise ou d'une entrée au capital, vos enjeux consistent à appréhender les stratégies, les outils et les procédures les plus adaptés à la complexité de la situation et aux objectifs que vous vous fixez.

Nos domaines d'intervention

L'équipe Restructuring bénéficie de l'expérience et de la transversalité nécessaires pour apporter les réponses techniques et stratégiques aux situations complexes liées à la sous-performance des entreprises. Elle accompagne les entreprises de toutes tailles, créancières comme débitrices, les fonds d'investissement et les partenaires stratégiques, avec les équipes dont l'intervention est indispensable dans ce type d'opération : financement, droit social et droit immobilier notamment.

Analyse des difficultés de l'entreprise et détermination de la stratégie et des outils juridiques, des procédures de prévention ou de traitement des difficultés (mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire)



Réorganisation structurelle et capitalistique



Restructuration de la dette de l'entreprise et mise en place de modes alternatifs de financement des besoins de trésorerie et d'investissement (ORA, ORAN, OCA, OBSA ou tout autre outil sécurisant pour l'entreprise et ses partenaires)



Défense et représentation des dirigeants



Élaboration des offres de reprise et des opérations de cession des actifs des entreprises en difficulté



Gestion des contentieux périphériques ou liés à la situation de crise



Notre équipe

Notre équipe Restructuring en France est dirigée par Caroline Texier, associée, et fait partie d'une équipe internationale de plus de 200 avocats.



Caroline Texier

Associée

+33 (0)1 40 15 25 24

caroline.texier@dlapiper.com

Propriété Intellectuelle et Technologies

Vos enjeux clés

Le droit de la propriété intellectuelle, les nouvelles technologies et la protection des données personnelles représentent des défis majeurs pour toutes les entreprises et branches d'activité, quel que soit leur secteur.

Dans un environnement en constante évolution et en voie de mondialisation, il est non seulement nécessaire de disposer de compétences techniques, mais aussi d'anticiper les questions et les problèmes complexes liés à la propriété intellectuelle, à la technologie et aux données. C'est dans ce contexte que notre expérience

nous permet de vous assister dans tous les aspects du droit de la propriété intellectuelle et des technologies, allant de la création des droits de propriété intellectuelle à leur mise en œuvre et leur protection, jusqu'à l'élaboration de stratégies numériques (*Big Data*, objets connectés), l'optimisation des outils commerciaux (*cloud computing*, et *e-commerce*) et la mise en place de nouvelles technologies de communication et de gestion des données (télémédecine).

Nos domaines d'intervention

Notre équipe vous aide à trouver des réponses opérationnelles adaptées à vos besoins :

Technologies

Conseil, rédaction et négociation de contrats dans de nombreux domaines technologiques :

- Transformation digitale, cloud, internet des objets, intelligence artificielle, big data
- Mise en œuvre de plateformes e-commerce, marketing, ERP
- Mise en œuvre de solutions de e-payment, fraud management, order management, IT service management
- Outsourcing d'infrastructure IT, business processes, helpdesk, SOC
- Licence, maintenance, tierce maintenance applicative
- Forte expertise métiers et secteurs : retail, luxe, santé, technologies, aéronautique, industrie

Contrats industriels et commerciaux - Droit économique

- Structuration supply chain, stratégie de sourcing, distribution et transformation digitale des opérations
- Conseil relations fournisseurs/prestataires et clients/distributeurs/consommateurs
- Rédaction et négociation de contrats d'achats/prestations, sourcing, partenariats stratégiques, distribution/franchise/commission/agence et ventes B2C
- Commerce électronique
- Marketing, publicité, promotion des ventes
- Forte expertise métiers et secteurs : commerce électronique, retail, logistique FMCG, luxe, technologie, aéronautique
- 150 avocats spécialisés en contrat industriels et commerciaux et droit économique ; zones Europe, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Australie

Protection et gouvernance des données

- Assistance dans la transformation numérique de l'entreprise
- Accompagnement dans le développement de nouveaux produits et services pour intégrer la protection des données dès la conception (objets connectés et intelligents, intelligence artificielle, data lake, big data, plateforme de télémédecine, etc.) et analyse d'impact relative à la vie privée
- Gestion de la conservation des données, politique de sécurité
- Mise en place de programmes de cyber sécurité (*security by design*), conseil dans le cadre des notifications à effectuer, protection des actifs et analyse de risques
- Gestion des données dans le cadre des programmes de compliance : alertes éthiques, e-discovery, know your client, enquête des autorités, enquêtes internes :
- Audit de conformité pré-acquisition pour les sociétés acquéreurs ou vendeurs et fonds d'investissement
- Evaluation des programmes RGPD pour assurer leur continuité, rédaction et mise à jour des *binding corporate rules*
- Conseils sur les aspects données personnelles dans le domaine de la santé (essais cliniques, pharmaco et cosméto vigilance)
- Préparation et assistance aux contrôles des autorités, assistance dans la rédaction des réponses aux demandes d'exercice des droits par les personnes concernées

Propriété Intellectuelle

- Expertise reconnue en droit de la propriété intellectuelle, incluant le droit des marques, brevets, dessins et modèles, noms de domaine, droit d'auteur, droit à l'image, savoir-faire.
- Stratégie de dépôt de marques, dessins et modèles, noms de domaines, gestion de portefeuilles au niveau mondial.
- Contentieux, défense des droits de propriété intellectuelle au niveau national, communautaire ou international, dans le cadre de toute action civile ou pénale en contrefaçon, en nullité, en déchéance et/ou en concurrence déloyale.
- Transactionnel (licence, cession/acquisition, accord de recherche et de développement).

Contentieux Commercial et des Technologies de l'Information

- Forte d'une expertise pointue en stratégie procédurale, notre équipe intervient sur toutes les questions relatives au contentieux des technologies de l'information (contentieux des projets informatiques, contrefaçon de logiciels, piratage, failles de sécurité) et au contentieux commercial (droit de la distribution, e-commerce, concurrence déloyale, publicité, rupture brutale des relations commerciales établies).
- Notre équipe est formée aux modes alternatifs de règlement des différends, dont la médiation et la conciliation.

Télécommunications

Projets stratégiques du secteur des télécommunication et de la convergence télécom/média et conseil en réglementation télécom :

- Services de communication
- Contrats satellites, câbles sous-marins
- Partage d'infrastructures
- Contrats de tours de télécommunication et de data centers
- Mise en place de MVNO
- Licences de réseaux et interconnexion
- Gestion des fréquences
- Mobile money
- Pricing
- Import/export

Notre équipe

Notre équipe Propriété Intellectuelle et Technologies en France est l'une des plus importantes du marché et compte 25 avocats spécialisés dont 6 associés, au sein d'une équipe internationale de 550 avocats.



Denise Lebeau-Marianna

Associée, Location Head

Protection des données
+33 (0)1 40 15 24 98
denise.lebeau-marianna
@dlapiper.com



Gregory Tulquois

Associé, Global co-Chair

Commercial Contracts
Contrats industriels et commerciaux
- droit économique
+33 (0)1 40 15 24 28
gregory.tulquois@dlapiper.com



Stéphane Lemarchand

Associé, Managing Director for Clients & Sectors

Propriété Intellectuelle et
Technologies
+33 (0)1 40 15 24 46
stephane.lemarchand@dlapiper.com



Fabienne Panneau

Associée

Contentieux Commercial et
Technologies de l'Information
+33 (0)1 40 15 24 83
fabienne.panneau@dlapiper.com



Jonathan Rofé

Associé

Propriété Intellectuelle et
Technologies
+33 (0)1 40 15 25 31
jonathan.rofe@dlapiper.com



Frank Valentin

Associé

Propriété Intellectuelle
+33 (0)1 40 15 24 00
frank.valentin@dlapiper.com



“They are a very good firm,” asserts one pleased client, before going on to note that the team is “very dynamic, very young and easy to access.”

Denise Lebeau-Marianna boasts enviable expertise in cybersecurity and often assists with data privacy compliance matters as well as data breach investigations. One market source reports that she “is passionate and has very good client contacts.”

Stéphane Lemarchand acts on contentious and non-contentious IT mandates, including advising on IT contracts and IT projects-related litigations. “Stéphane is particularly excellent,” says one pleased client, who particularly likes how he “turns the complicated into simple” and also appreciates his “capacity to understand his clients.”

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

‘What distinguishes Jonathan Rofé’s team is its constant availability, reactivity and proactivity.’

‘Jonathan Rofé is adaptable with great interpersonal skills.’

‘The team is excellent – leaders in the market from a technical and practical standpoint.’

‘Excellent knowledge of the market and clear straight forward efficient advice.’

‘Excellent lawyers, responsive, efficient, solution-orientated and efficient.’

— THE LEGAL 500 2021



**Chambers & Partners
Europe 2021**
BAND 1 – TMT: INFORMATION
TECHNOLOGY



Legal 500 EMEA 2021
TIER 1 – IT AND INTERNET



Litigation & Regulatory

Vos enjeux clés

Opérateurs économiques publics ou privés, grands groupes, entreprises françaises ou étrangères, banques et sociétés financières, vous avez besoin que vos intérêts soient confortés par une expertise juridique allée à la compréhension des enjeux stratégiques. Cela nécessite une approche à la fois

large et innovante des relations vitales, parfois complexes et conflictuelles, qui se nouent entre les entreprises et avec l'administration française et européenne. Il en va de même de la gestion des situations précontentieuses et de la prévention du risque pénal devant les juridictions étatiques, les instances européennes ou arbitrales.

Nos domaines d'intervention

La complémentarité de nos expertises et la compréhension approfondie de vos besoins, tirée d'expériences en entreprise, nous permet de proposer des solutions innovantes à chaque étape du dossier dans les domaines suivants :



Droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation



Réglementaire assurance, environnement, produits, urbanisme



Marchés publics et contentieux sur l'ensemble des domaines traditionnels du droit public



Contentieux et médiation en matières commerciale, corporate, RC produits contractuelle



Investigations et conformité, enquêtes internes (fondées sur la portée extraterritoriale des règles sanctions, anti-corruption et anti-blanchiment US et UK)



Arbitrage, institutionnels ou ad hoc, et contentieux judiciaires périphériques des procédures d'arbitrage

Sources praise the team's "high-quality work, good understanding of the institutions, good organisation and good tactical sense."

One client commends the lawyers for their reactivity, saying: "I find them to be excellent in their communication and always very efficient and quick to respond to any queries we have and get back with the information that we require."

Michael Ostrove is adept at handling investor-state arbitrations, where he often acts for European and African sovereign states. "He has a wealth of experience, he is extremely calm and considered in his approach, he thinks very carefully and very thoroughly," says one impressed client, going on to add: "He is a mine of information on international arbitration. He is also a very diplomatic and modest person."

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

Michael Ostrove is excellent; he is a very talented lawyer and advocate, but also an unfailingly courteous and considerate opponent.

Alexander Brabant is a great technician and knows his files to perfection.

The team is made up of highly qualified individuals.

— LEGAL 500 EMEA 2021

Notre équipe

Notre équipe en France est l'une des plus importantes du marché et compte plus de 35 avocats spécialisés en contentieux et affaires réglementaires, dont 8 associés, au sein d'une équipe internationale de plus de 1000 avocats.



Fabien Ganivet

Associé, Location Head

Droit pénal des affaires, Compliance
+33 (0)1 40 15 24 82
fabien.ganivet@dlapiper.com



Alexander Brabant

Associé

Arbitrage international
+33 (0)1 40 15 25 65
alexander.brabant@dlapiper.com



Vonnick Le Guillou

Associée

Contentieux
+33 (0)1 40 15 25 51
vonnick.leguillou@dlapiper.com



Marine Lallemand

Associée

Contentieux Corporate
+33 (0)1 70 75 76 88
marine.lallemand@dlapiper.com



Théobald Naud

Associé

Arbitrage International
+33 (0)1 40 15 24 18
theobald.naud@dlapiper.com



Michael Ostrove

Associé

Global Chair of International
Arbitration Group
+33 (0)1 40 15 24 94
michael.ostrove@dlapiper.com



Jérôme Pentecoste

Associé

Droit public
+33 (0)1 40 15 25 04
jerome.pentecoste@dlapiper.com



Edouard Sarrazin

Associé

Concurrence
+33 (0)1 40 15 66 66
edouard.sarrazin@dlapiper.com



Bruce Mee

Senior Counsel

Contentieux
+33 (0)1 40 15 24 00
bruce.mee@dlapiper.com



Droit de l'immobilier

Vos enjeux clés

Quelle que soit la nature de votre activité (investisseur, utilisateur, développeur, aménageur, promoteur, constructeur, prêteur, gestionnaire...) et le type d'actif (bureaux, commerces, résidentiel, hôtel, logistique, data centre, clinique, EPHAD, résidence étudiants et seniors, entrepôt, infrastructures...), vous avez besoin d'être accompagné tout au long du cycle immobilier, tant dans vos opérations de financement, de développement et de construction, que dans la structuration, la gestion et la cession de l'actif immobilier ou de la structure de détention.

Le marché est particulièrement structuré et complexe, avec des acteurs multiples et une inflation législative et réglementaire. Vos enjeux requièrent une compréhension en amont de chaque dossier permettant de remplir vos objectifs spécifiques, notamment en matière de maîtrise foncière, de contentieux d'urbanisme ou de construction, de financement, ou encore de fiscalité.

Nos domaines d'intervention

Investisseurs, utilisateurs, prêteurs, aménageurs, promoteurs, constructeurs, propriétaires, gestionnaires d'actifs ou de patrimoine et bailleurs, en France ou à l'international, nos équipes transversales vous conseillent tout au long du cycle de vos activités :



DANS L'AMÉNAGEMENT, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSTRUCTION

- Opérations d'aménagement
- Maîtrise et organisation foncière
- Vente en l'état futur d'achèvement
- Promotion immobilière (CPI)
- Contrats de construction (marchés, PMG, PSO, maîtrise d'oeuvre, architecte, AMO, MOD, bureau de contrôle coordinateur SPS, sous-traitance, etc.)
- Urbanisme, urbanisme commercial, autorisations administratives et domaniaité publique
- Audit des autorisations administratives
- Bail en l'état futur d'achèvement, mise à disposition anticipée
- Baux emphytéotiques et à construction
- Conventions d'occupation précaire
- Contentieux immobilier
- Assurance construction



DANS VOS TRANSACTIONS ET INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

- Audits d'actifs
- Acquisitions et cessions
- Externalisations
- Joint-ventures et partenariats
- Sale and lease back
- Sale and manage back
- Prise à bail (baux commerciaux – baux civils)
- Structuration d'investissement immobiliers (SIIL/OPPCI...)



DANS LA GESTION DE VOS ACTIFS IMMOBILIERS

- Optimisation de la structuration des actifs,
- Gestion locative et gestion de patrimoine du portefeuille immobilier
- Asset & property management
- Facility management



DANS LE FINANCEMENT ET LE REFINANCEMENT DE VOS PROJETS IMMOBILIERS

- Financement d'acquisition d'actifs isolés ou en portefeuilles, d'immeubles construits ou à construire
- Crédits-baux immobiliers
- Restructuration de dette
- Financement mezzanine immobilier



DANS LA CRÉATION ET LA GESTION DE FONDS IMMOBILIERS

- Structuration de fonds d'investissement immobiliers (FPI/OPPCI...)
- Gestion de fonds – regulatory
- Participation des investisseurs

Clients note the “precision and quality of the advice and impressive commitment to the defence of the client’s interests.”

The “very successful” Antoine Mercier advises on acquisitions and disposals of logistics assets. He additionally handles commercial leasing mandates.

Olivia Michaud enters the table this year following praise from the market. Her caseload spans commercial leasings and development projects. She is esteemed among market commentators for her work on construction issues.

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021

Very solid and professional team.

The practice is very well organised with specialists on all subjects.

“Me Myriam Mejdoubi is a particularly efficient person and it is always very pleasant to work with her because of her approach and her availability. She always tries to help and take the extra small step to find the right idea and therefore I highly recommend her.”

“Excellent technical knowledge combined with a friendly and commercial team.”

“Antoine Mercier, Myriam Medjoubi and Erwan Lacheteau are brilliant and competent people. In addition to their diligence, we appreciate their sympathy and availability. Finally, we can count on them to leverage on their international network in the event of acquisitions spanning several jurisdictions.”

— LEGAL 500 EMEA 2021

Notre équipe

Notre équipe en France est l'une des plus importantes du marché et compte 19 avocats spécialisés en droit immobilier, dont 3 associés, au sein d'une équipe internationale de 550 avocats.

Notre approche sectorielle dédiée à l'industrie immobilière permet d'y adjoindre dès que cela est nécessaire les compétences d'autres spécialistes dans ce secteur détenant les compétences complémentaires indispensables, qu'il s'agisse d'avocats spécialisés en fiscalité, en droit du travail, en financement et projets, en propriété intellectuelle et industrielle ou encore en contentieux.



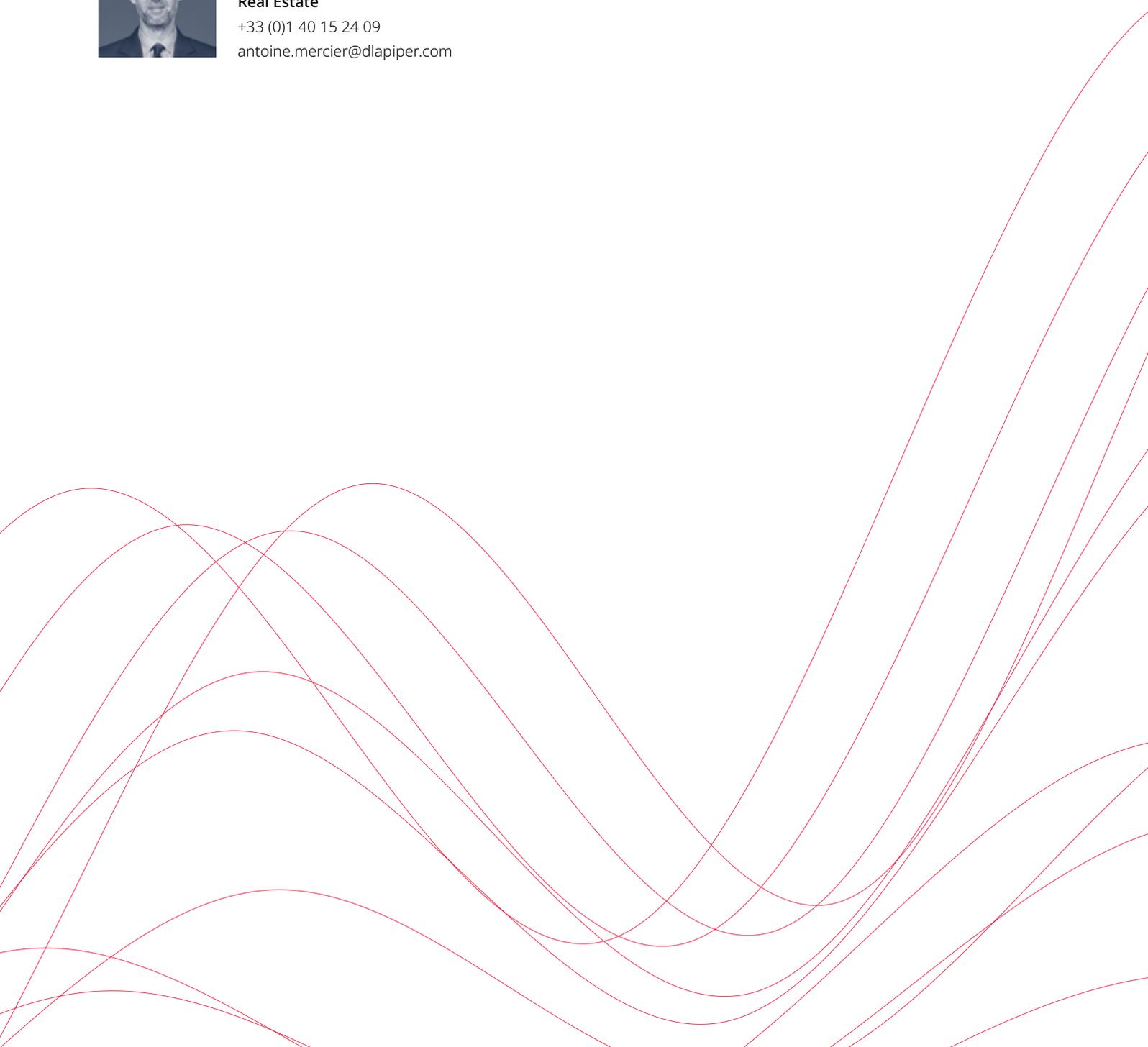
Erwan Lacheteau
Associé, Location Head
+33 6 86 48 82 81
erwan.lacheteau@dlapiper.com



Myriam Mejdoubi
Associée, Location Head
+33 (0)1 40 15 24 96
myriam.mejdoubi@dlapiper.com



Antoine Mercier
Associé, International Group Head
Real Estate
+33 (0)1 40 15 24 09
antoine.mercier@dlapiper.com



Nos secteurs d'activité

Assurance

Vos enjeux clés

Que vous soyez une entreprise d'assurance, de réassurance, ou un distributeur d'assurance, les problématiques juridiques, compliance et stratégiques que vous rencontrez nécessitent les compétences de spécialistes de la réglementation, du conseil transactionnel, du contentieux et de l'arbitrage pour vous assister.

Nos domaines d'intervention

Notre équipe assurance dispose d'une équipe solide qui s'appuie sur :

- une approche croisée tant en conseil qu'en contentieux
- des avocats experts de ces matières
- un réseau international dédié regroupant des spécialistes

Entreprises d'assurance et de réassurance

- Réglementation applicable aux assureurs et réassureurs, tant assurantielle (Solvabilité 2, DDA, etc.) que financière (PRIIPS, MiFID 2, etc.)
- Gestion de la gouvernance et de l'externalisation
- Relations avec l'ACPR (agrément, extensions, passeport européen etc.)
- Restructuration des groupes d'assurance (Brexit, etc.)
- Assistance dans le cadre de procédure de contrôle et disciplinaire (ACPR, AMF)
- Opérations de fusion, d'acquisition, apports partiels d'actifs, succursalisation ou filiarisation

Activités des entreprises d'assurance et de réassurance

- Opérations de transferts et d'acquisition de portefeuille (notamment run-off), tant nationaux qu'internationaux et assistance dans leur gestion
- Investissements autorisés aux assureurs et réassureurs
- Obligations de lutte contre le blanchiment d'argent ou la lutte contre la corruption
- Procédures de redressement / liquidation des compagnies d'assurance ou de réassurance
- Structures optimisées de gestion de passifs créées dans le cadre des procédures de résolution

Distribution de l'assurance

- Réglementation applicable aux distributeurs d'assurance
- Contrats de distribution, co-courtage, indication, bancassurance, délégation de gestion de sinistre ou de souscription
- Surveillance des produits et exigences en matière de gouvernance (POG) et plus largement du corpus DDA
- Constitution d'intermédiaires en assurance et assistance dans leurs relations avec l'ORIAS ou l'ACPR
- Mise en place de réseaux de distribution d'assurance dans l'industrie assurantielle, bancaire, financière ainsi qu'industrielle et structuration communautaire (liberté de prestation de services et d'établissement)

Polices d'assurance, contrats et externalisation

- Rédaction et conformité des polices d'assurance vie et non-vie, pour tout type de branches
- Négociation de traités de réassurance ou de co-assurance et de la mise en place des sûretés ou garanties requises
- Mise en place de la gestion d'actifs ou de mandats d'arbitrage en matière d'assurance vie
- Rédaction de contrats d'externalisation et assistance dans le cadre de partenariats de distribution de produits d'assurance
- Contrats commerciaux en matière de services assurantiels

Contentieux & Arbitrage

- Préparation et gestion de situations précontentieuses, procédures d'urgence, mesures conservatoires et saisies
- Stratégie contentieuse : gestion des actions en demande ou en défense
- Assistance en matière contentieuse
- Arbitrage domestique ou international en matière d'assurance ou de réassurance



Legal 500 EMEA 2021

TIER 1 - INSURANCE



Notre équipe



Vonnick Le Guillou

Associée

+33 (0)1 40 15 25 51

vonnick.leguillou@dlapiper.com



Luc Bigel

Counsel

+33 (0)1 40 15 25 52

luc.bigel@dlapiper.com



Hamza Akli

Collaborateur senior

+33 (0)1 40 15 25 41

hamza.akli@dlapiper.com

Aéronautique & Défense

Vos enjeux clés

L'industrie de l'Aéronautique et de la Défense évolue extrêmement rapidement depuis le début du XXI^e siècle. Poussées par les transformations de l'économie mondiale, les habitudes de voyage et de transport évoluent à travers le monde, générant une croissance rapide dans le secteur d'activité aviation. Parallèlement, l'annonce d'énormes coupes budgétaires dans la Défense implique la consolidation du marché, avec une concurrence plus rude et de nombreuses opportunités

de croissance, alors que le secteur d'activité présente encore des difficultés et des défis de rentabilité.

Afin de réussir au sein de ces secteurs aussi complexes et porteurs de défis, vous aurez besoin d'un avocat qui partage votre passion et qui dispose d'une expérience pratique dans ce secteur à l'échelle mondiale pour comprendre les enjeux et satisfaire les besoins de votre entreprise.

Nos domaines d'intervention

Nous pouvons vous assister en matière juridique, de réglementation, de travail et de contentieux devant les organismes de réglementation pertinents et d'autres institutions. Nous avons également une vaste expérience en matière de représentation des entreprises de l'aéronautique et de la Défense en contentieux et arbitrage international, y compris en

litiges commerciaux, responsabilité des produits, responsabilité civile et pénale, ainsi qu'en matière de questions du travail. Nous disposons d'une expérience inégalée pour vous aider dans des procédures transactionnelles non contentieuse ou réglementaire dans le domaine de l'aéronautique et de la défense:



Fusions-acquisitions



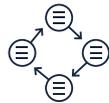
Contracts commerciaux et technologie



Réglementation et conformité



Contentieux et arbitrage internationaux



Droit social



Propriété intellectuelle



Concurrence



Finance



Assurance dans l'aviation et le transport aérien

Notre équipe

En France, nos avocats disposent d'une vaste expérience des lois et réglementations nationales pertinentes pour l'industrie de l'aéronautique et de la Défense. Notre équipe s'appuie également sur l'expérience de notre

équipe internationale ayant travaillé pour certains fabricants mondiaux de l'aéronautique et de la défense, pour les prestataires de services et institutions.



Philippe Danesi

**Associé – Location head
Managing Partner France**

Droit Social
+33 (0)1 40 15 24 23
philippe.danesi@dlapiper.com



Fanny Combourieu

Associée – Location head

Tax
+33 (0)1 40 15 25 23
fanny.combourieu@dlapiper.com



Vonnick Le Guillou

Associée – Location head

Contentieux
+33 (0)1 40 15 66 89
vonnick.leguillou@dlapiper.com



Stéphane Lemarchand

**Associé,
Managing Director for clients &
sectors**

+33 (0)1 40 15 24 46
stephane.lemarchand@dlapiper.com



Jérôme Halphen

Associé

Droit Social
+33 (0)1 40 15 66 36
jerome.halphen@dlapiper.com



Grégory Tulquois

Associé

Droit commercial – Global Co-chair
commercial contract
+33 (0)1 40 15 24 28
gregory.tulquois@dlapiper.com



Luc Bigel

Counsel

Contentieux
+33 (0)1 40 15 25 52
luc.bigel@dlapiper.com

The team members are described by clients as “reactive, knowledgeable and available.”

The highly experienced Vonnick Le Guillou is a key name in the French aviation market. She acts on behalf of insurers and aircraft manufacturers on product liability cases and disputes following crashes.

One client says: “She has got a proven track record. She is able to handle complex disputes including arbitrations, mediation and litigation in France,” and adds: “She is very knowledgeable and an expert in her area.”

— CHAMBERS EUROPE & PARTNERS 2021

Energies renouvelables

Vos enjeux clés

Votre entreprise et vos projets liés aux énergies renouvelables sont soumis à de nombreux facteurs : techniques, géographiques, commerciaux, mais aussi géopolitiques, lesquels façonnent l'industrie des énergies renouvelables aujourd'hui.

Vous avez besoin d'être accompagnés par des avocats qui, en plus d'une connaissance pratique, concrète et approfondie du secteur des énergies renouvelables, possèdent une expertise reconnue de l'environnement réglementaire et des normes contractuelles locales applicables aux activités nationales et transfrontalières.

Nos domaines d'intervention

DLA Piper est en première ligne sur le marché des énergies renouvelables, et conseille à la fois les entreprises et les acteurs financiers à tous les niveaux du secteur.

Notre équipe dédiée comprend des avocats qui maîtrisent tous les aspects de l'industrie des énergies renouvelables et des problématiques commerciales qui découlent de la production, de la distribution, de la fourniture et du commerce des énergies renouvelables et de leurs produits dérivés.

Que vous soyez promoteur de projets, sponsor, entreprise, investisseur, institution financière, fabricant, service public, gouvernement ou organisme de réglementation, et quel que soit votre secteur, éolien, solaire, hydroélectricité, valorisation énergétique des déchets, biomasse ou encore biocarburants, nous vous proposons un accompagnement adapté.

En matière de collecte de fonds, d'obligations des fournisseurs, d'autorisations, de réglementations et au sein de la sphère politique, nous disposons d'une expertise et une expérience pionnières sur le marché. Nous vous accompagnons à tous les stades de votre projet, y compris sur les activités de développement, les questions de permis, la négociation du contrôle des projets, le financement des projets, les fusions et acquisitions et les restructurations.

Nos domaines d'expertise

- Energie hydroélectrique et marémotrice
- Eolien
- Solaire
- Valorisation énergétique des déchets
- Digestion anaérobie
- Production combinée de chaleur et d'électricité
- Réseaux de chauffage urbain
- Biomasse et biocarburants

Notre équipe vous conseille sur les aspects transactionnels et réglementaires de vos projets :

- Documentation commerciale et de construction, y compris les EPC
- Fourniture de turbines et contrats BOP
- Dispositions en matière d'exploitation et d'entretien
- Transactions et structurations de sociétés (cession et acquisition d'entreprises, de projets ou d'actifs renouvelables)
- Résolution des litiges
- Production et distribution d'électricité et de chaleur
- Financement (en faisant appel aussi bien à la dette qu'aux capitaux propres pour les transactions)
- Connexion au réseau
- Entreprises communes
- Analyse du risque juridique
- Marchés publics
- Accords d'achat d'électricité (AAE)
- Planification, permis et autorisations, y compris en matière environnementale
- Propriété, y compris les droits et options de garantie
- Réglementation
- Licences de technologie et protection de la propriété intellectuelle

Notre équipe



Jérôme Pentecoste

Associé

+33 1 40 15 25 04

jerome.pentecoste@dlapiper.com

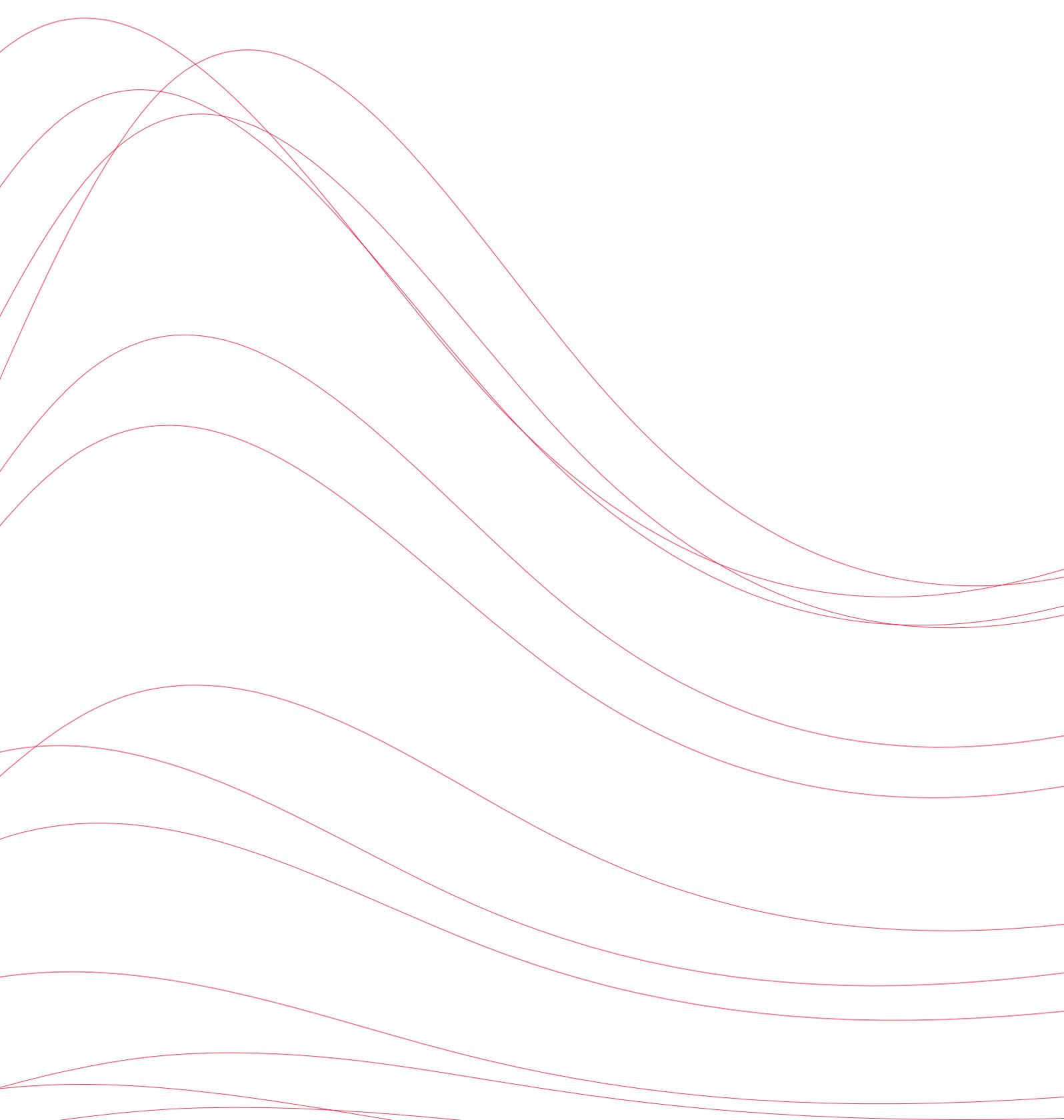


Eric Villateau

Associé

+33 1 40 15 25 22

Eric.Villateau@dlapiper.com



Fonds d'Investissement Alternatifs

Vos enjeux clés

De la réflexion stratégique à la négociation avec vos investisseurs et la mise en place opérationnelle, vos besoins sont divers : structuration, lancement, investissement et réorganisation de tous types de fonds d'investissement alternatifs, exposés à toutes sortes de classes d'actifs. Vos enjeux sont complexes tant dans leur nature (capital investissement, immobilier, dette, infrastructure ou hedge) que dans

leur champ géographique (Europe, Amérique du Nord, Afrique, Asie) et requièrent une haute maîtrise des aspects réglementaires, fiscaux et financiers.

Nos domaines d'intervention

L'équipe structuration de fonds conseille les gestionnaires français et internationaux les plus prestigieux dans le cadre de leurs activités, et les accompagne notamment dans les domaines suivants :

Accompagnement des sociétés de gestion

- **Structuration de tous types de fonds d'investissement** : assistance dans le choix des structure d'investissement à la lumière des dernières pratiques de marchés et des contraintes juridiques et réglementaires
- **Conseil fiscal** : structuration fiscale des fonds et plateforme d'investissement dans le cadre d'investissements transfrontaliers afin de minimiser les frottements fiscaux, juridiction par juridiction, et assistance dans la structuration du *carried interest* ou de tout mécanisme d'intéressement à la performance
- **Documentation juridique et négociation avec les investisseurs** : rédaction de la documentation juridique et assistance dans la négociation des aspects juridiques et commerciaux
- **Conseil sur la commercialisation** : assistance dans la compréhension et le respect des contraintes de commercialisation des produits financiers applicables dans l'Union européenne, l'Amérique du Nord ou toute autre juridiction où les fonds sont commercialisés
- **Suivi des opérations** : assistance continue des fonds dans leurs relations avec leurs équipes, leurs investisseurs et leurs prestataires de services ou contreparties

Investissements primaires

- **Représentation d'investisseurs de fonds** : assistance aux investisseurs institutionnels sur le marché primaire pour tout type d'investissement

Investissements secondaires

- **Acquisitions et cessions de portefeuilles d'investissements** : assistance aux acquéreurs et vendeurs à tout stade de l'acquisition ou de la cession des participations dans des fonds d'investissement
- **Représentation des fonds du portefeuille** : assistance aux sociétés de gestion dans le cadre de toute opération secondaire dans un fonds

Relations avec les régulateurs des marchés financiers

- **Agréments** : représentation de gérants de fonds recherchant un agrément et assistance dans la procédure et la rédaction de la documentation requise. Réalisation du processus d'agrément auprès des agences ou régulateurs locaux dans les juridictions concernées
- **Aspects réglementaires** : assistance aux fonds sur les divers aspects des réglementations communautaires ou autres relatives aux instruments financiers, marchés de capitaux et services d'investissements. Assistance sur les questions de conformité, de gestion des risques, d'organisation interne et autres contraintes réglementaires issues notamment des Directives AIFM et MiFID
- **Marchés de capitaux et contrôle des changes** : conseil sur les réglementations applicables aux procédures de cotation, de diffusion d'informations obligatoires et sur celles applicables aux contrôles des changes

Notre équipe

En France, notre équipe structuration de fonds dispose des compétences reconnues pour gérer la palette complète des opérations liées aux fonds d'investissement alternatifs à tous leurs stades. Nos avocats travaillent en étroite collaboration avec les autres avocats dédiés à cette pratique au sein du réseau international de DLA Piper, et sont en mesure de proposer une offre parfaitement intégrée à nos clients, tant domestiques qu'internationaux.



Fanny Combourieu
Associée, Location Head Tax
+33 (0)1 40 15 25 23
fanny.combourieu@dlapiper.com



Raphaël Béra
Associé, Tax
+33 (0)1 40 15 25 37
raphael.bera@dlapiper.com



Julien Vandebussche
Associé, Corporate
+33 (0)1 40 15 66 33
julien.vandebussche@dlapiper.com



Sylvie Vansteenkiste
Senior Counsel
+33 (0)1 40 15 25 05
sylvie.vansteenkiste@dlapiper.com



Gwenaël Kropfinger
Counsel, Tax
+33 (0)1 40 15 25 66
gwenael.kropfinger@dlapiper.com



George Pinkham
Consultant, Corporate
+33 (0)1 70 75 77 71
george.pinkham@dlapiper.com

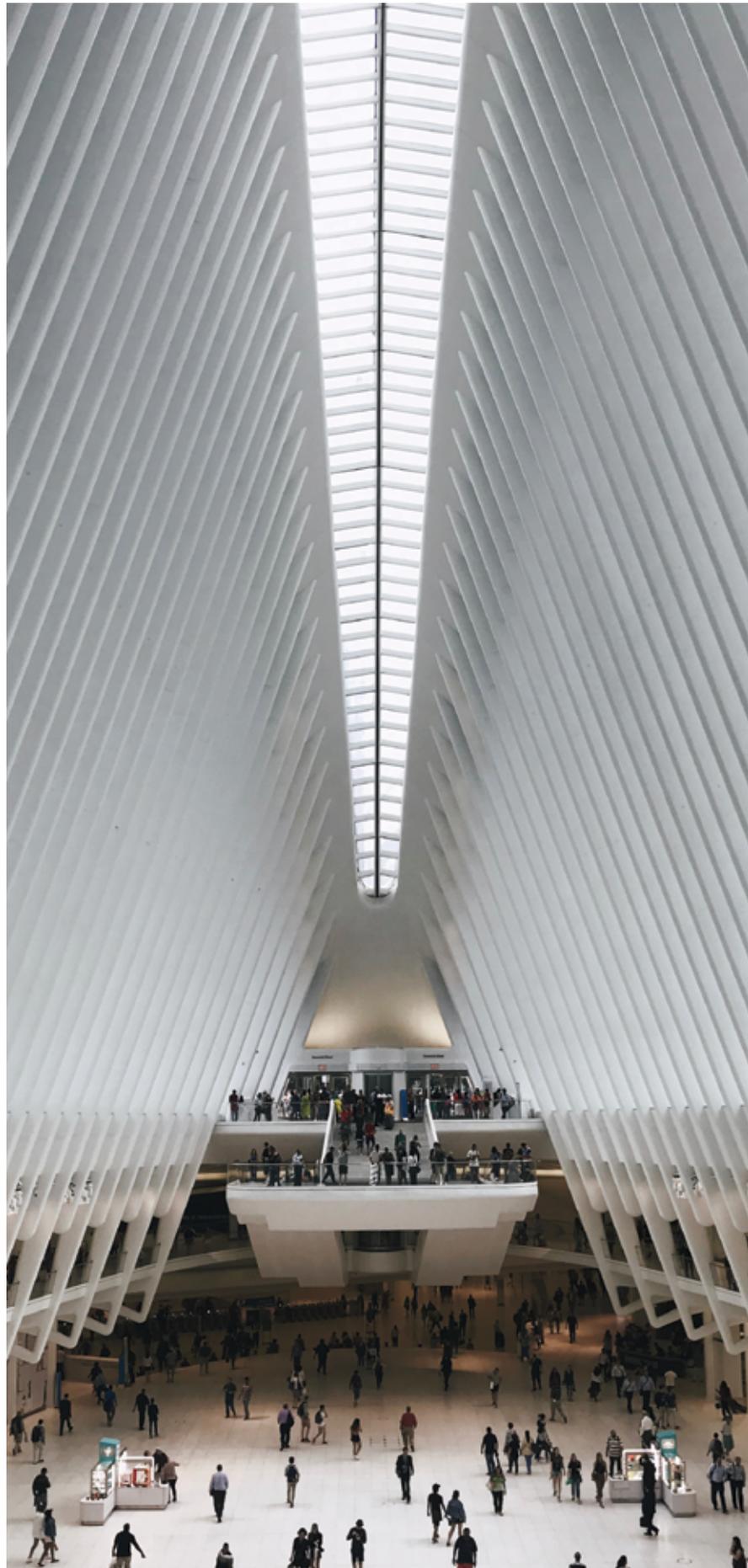
Hôtellerie et loisirs

Vos enjeux clés

Le secteur de l'hôtellerie, des loisirs et du tourisme est par nature en constante évolution et, depuis de nombreuses années sur le territoire national, en croissance. Il est néanmoins particulièrement sensible aux contextes économique, géopolitique, urbanistique, environnemental, réglementaire et fiscal. Que vous soyez un propriétaire, un opérateur, un franchiseur, Check police un investisseur, un promoteur ou un constructeur d'hôtel isolé ou intégré dans un portefeuille, que vous soyez déjà implanté et/ou à la recherche d'opportunités, les défis à relever sont multiples:

- anticiper les enjeux fiscaux dans un environnement réglementaire toujours plus difficile,
- actualiser les règles environnementales et de sécurité alors que les normes connaissent une évolution permanente,
- maîtriser les règles propres au développement et à la construction d'hôtels, dont celles liées l'urbanisme,
- adapter sa pratique à la législation sociale, empreinte d'un fort particularisme sectoriel et géographique,
- trouver des solutions concrètes concernant l'acquisition, la structuration, le financement ou la négociation d'accords ou de partenariats à long terme,
- obtenir les autorisations requises auprès des autorités de concurrence lorsque ces opérations s'avèrent notifiables au titre du contrôle des concentrations,
- connaître la spécificité des contrats hôteliers (baux, franchise, location gérance, contrats de services techniques, SNDAs, contrats de gestion hôtelière, etc.).

Toutes ces problématiques doivent être appréhendées en tenant compte de vos ambitions et stratégie, de votre positionnement sur le marché, que votre contexte soit domestique ou international.



VOS ENJEUX	VOUS ACCOMPAGNER
Les opérations d'acquisition ou de cession d'actif	<ul style="list-style-type: none"> • Audits, structuration juridique, sociale et fiscale des investissements ou désinvestissements, externalisation, négociation des contrats, etc. • Accompagnement dans toutes les phases de l'opération (audits, rédaction de la documentation, négociation, consultation des représentants du personnel, etc.) • Obtention des autorisations requises auprès des autorités de concurrence • Joint-ventures ou tout autre type d'accords de partenariat • Constitution de véhicules dédiés tels que des fonds • Sécurisation de vos actifs de propriété intellectuelle (marques, dessins et modèles, noms de domaine), accompagnement dans votre stratégie de protection, dans vos programmes d'inscriptions de cession, licence ou de nantissement, en France et à l'international
Le choix stratégique et la négociation des contrats hôteliers	<ul style="list-style-type: none"> • Mandats de gestion, baux • Contrats de distribution, de licence, de franchise, de location gérance
Les opérations immobilières relatives à leurs actifs	<ul style="list-style-type: none"> • Ventes et acquisitions d'immeubles • Baux hôteliers, baux à construction, VEFA, contrats de promotion immobilière, marchés de travaux et autres contrats de construction, intervention d'architectes et d'architectes d'intérieur • Gestion immobilière des boutiques
Le suivi réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mise aux normes du parc hôtelier français (normes sécurité-incendie et loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, loi Grenelle 2 sur l'amélioration de la performance énergétique etc.) • Réglementation financière (Bâle III, Solvabilité II, etc.)
Le suivi de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes en matière de protection des données • Externalisation de certaines fonctions opérationnelles • Gestion de la sécurité de la technologie • Mise en place des plateformes publicitaires et de programmes de défense et de valorisation de vos marques • Suivi des aspects réglementaires spécifiques (jeux d'argent et paris, change manuel, licences de débit de boisson, événements sportifs)
Les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Financement d'acquisitions (dette senior, subordonnée ou mezzanine, émission obligataire), aspects juridiques et fiscaux • Spécificités des accords multipartites relatifs à la dette tels que SNDAs • Sources alternatives de financement et autres types de financements structurés (financement de stocks, financement adossé à des actifs, financement de projets, financement pour les opérations de restructuration/construction)
La restructuration de dette ou d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures amiables de restructuration financière et renégociation de dette (conciliation, mandat ad hoc) • Procédures collectives de restructuration de l'entreprise et de ses actifs (sauvegarde, redressement judiciaire), y compris le cas échéant par la mise en place de mécanismes innovants (sauvegarde accélérée ou financière accélérée, pré-pack, fiducie, etc.) • Rachat de créances avec ou sans stratégie de mise en œuvre des sûretés • Suivi judiciaire/contentieux le cas échéant

Nos domaines d'intervention

Immobilier | Finance & Projets | Social | Propriété intellectuelle et technologie
Antitrust/Concurrence | Corporate | Fiscal | Restructuring

Que vous soyez opérateur hôtelier, fonds d'investissement, foncière, investisseur institutionnel, groupement familial, prêteurs institutionnels ou fonds de dette, nos équipes transversales, gérant tous les aspects juridiques, fiscaux et sociaux, vous accompagnent en France et à l'international.



Notre équipe

Notre équipe pluridisciplinaire compte plus d'une vingtaine de spécialistes ayant une expérience forte et reconnue dans le domaine de l'hôtellerie, issus des pratiques de droit fiscal, de droit des sociétés et M&A, de droit social, de propriété intellectuelle, de financement, de droit commercial et contrôle des concentration, de contentieux, de restructuration et bien-sûr de droit immobilier qui parmi les 22 avocats de l'équipe compte plus d'une dizaine de spécialistes.



Erwan Lacheteau
Associé, Location Head Finance,
Projets & Restructuring
+33 (0)1 40 15 66 81
erwan.lacheteau@dlapiper.com



Edouard Sarrazin
Associé, Concurrence
+33 (0)1 40 15 66 66
edouard.sarrazin@dlapiper.com



Bijan Eghbal
Associé, Social
+33 (0)1 40 15 24 70
bijan.eghbal@dlapiper.com



Antoine Mercier
Associé, International Group Head
Real Estate
+33 (0)1 40 15 24 09
antoine.mercier@dlapiper.com



Jérôme Halphen
Associé, Social
+33 (0)1 40 15 66 36
jerome.halphen@dlapiper.com



Sarmad Haidar
Associé, Corporate
+33 (0)1 40 15 66 44
sarmad.haidar@dlapiper.com

Infrastructures & partenariats public-privé (PPP)

Vos enjeux clés

La réussite des appels d'offres et de la livraison des infrastructures repose souvent sur la proximité géographique des acteurs du projet et des actifs immobilisés liés à l'infrastructure. Les utilisateurs de ces actifs sont généralement situés dans une même zone géographique et leurs conseils doivent également être sur place et avoir une compréhension claire des lois, réglementations et politiques locales.

Nos domaines d'intervention

Depuis de nombreuses années, nos avocats conseillent leurs clients sur tous les aspects des projets complexes d'infrastructures et de partenariats public-privé (PPP) dans le monde entier. Le financement de ces projets inclut des arrangements sans recours et à recours limité, des obligations de projet, des opérations de cession-bail, des opérations sur les marchés financiers et d'autres structures de financement innovantes. Nos avocats ont contribué à l'élaboration d'accords de financement et de structuration de projets novateurs, et sont forts d'une connaissance approfondie des structures qui répondent aux besoins des institutions internationales.

Nous avons représenté des clients intervenant à toutes les étapes d'un projet, notamment des banques commerciales, des investisseurs institutionnels, des sponsors, des fonds de capital-investissement, des fonds d'emprunt, des souscripteurs, des organismes de crédit à l'exportation, des développeurs de projets, des fournisseurs affiliés non réglementés, des entités gouvernementales en tant qu'hôtes ainsi que des co-investisseurs dans le cadre de modèles BOT, BOO, DBFO/DBFM, PPP et autres modèles connexes.

Ainsi, nos avocats sont en mesure d'analyser tout projet depuis le point de vue particulier de nos clients. Dans le cadre de ce processus, nous examinons les

risques inhérents au projet du point de vue du client et proposons un cadre permettant de répartir les risques entre les parties les plus aptes à les supporter, en vue de minimiser les risques assumés par le client.

Nos avocats entretiennent d'excellentes relations de travail avec les institutions financières multilatérales de développement comme la Banque Mondiale, la SFI ou la BERD, qui facilitent la structuration du financement dans les projets d'infrastructure nécessitant des investissements très importants. Nous nous distinguons par l'expérience que nous avons acquise en participant aux premières opérations de PPP dans certains pays, à des projets pionniers dans de nouveaux secteurs et à de nouveaux types de relations entre organismes publics et privés.

Nous accompagnons nos clients sur :

- le développement de projets
- les stratégies d'achat
- la répartition des risques
- la documentation contractuelle
- l'immobilier, l'environnement et le conseil en matière de planification
- la construction
- la structuration du financement, le financement et le refinancement
- la gestion des projets et des contrats, et leurs évolutions consécutives
- la communication stratégique et des affaires publiques
- la structuration fiscale

« Jérôme Pentecoste est un grand professionnel. »

— TIER 3 – DROIT PUBLIC ET ADMINISTRATIF, LEGAL 500 EMEA 2020

“La pratique de DLA Piper est emmenée par le duo composé de l’associé publiciste Jérôme Pentecoste et du spécialiste du financement de projets Eric Villateau. Ensemble, ils conseillent des sponsors et des prêteurs dans des projets français d’envergure, couvrant différents domaines tels que le recyclage de déchets, ou les installations universitaires, sportives et de défense.”

— TIER 3 – FINANCEMENT DE PROJETS, LEGAL 500 EMEA 2021

« Clients emphasise that the lawyers ‘listen well and help us navigate both legal and non-legal decisions to be made.’ »

— SPOTLIGHT TABLE - REGULATORY & PUBLIC AFFAIRS DEPARTMENT, CHAMBERS EUROPE 2020

Notre équipe



Erwan Lacheteau
Associé, Location Head
Finance, Projets & Restructuring
+33 (0)1 40 15 66 81
erwan.lacheteau@dlapiper.com



Jérôme Pentecoste
Associé
Contentieux & Regulatory
+33 (0)1 40 15 25 04
jerome.pentecoste@dlapiper.com



Eric Villateau
Associé
Finance, Projets & Restructuring
+33 (0)1 40 15 25 22
eric.villateau@dlapiper.com

Private Equity

Vos enjeux clés

Les investisseurs privés d'aujourd'hui font face à un paysage très concurrentiel. Quel que soit votre profil (investisseur, dirigeant d'entreprise ou manager), vous avez besoin de prendre des orientations stratégiques dans un large éventail de secteurs d'activité. Nous nous attachons ainsi à comprendre les tendances, les défis et les acteurs clés pour orienter vos décisions. Quelle que soit la nature de votre opération (LBO, MBO, IPO, PtoP, venture capital, financement sur fonds propres, restructurations de haut de bilan, etc.), les problématiques sont nombreuses : structuration du fonds, financement des opérations et structuration de la dette, audit préalable, fiscalité et structuration de l'opération, création et partage de la valeur, etc.

Nos domaines d'intervention

Nous intervenons à vos côtés dans un grand nombre de secteurs (hôtellerie, santé, énergie, etc.). Nos équipes pluridisciplinaires et spécialisées vous accompagnent ; que vous soyez un fonds d'investissement, une société de gestion, une banque commerciale ou d'investissement, une équipe de capital investissement au sein d'institutions financières (établissement de crédit, assurances, etc.), une organisation cotée ou non cotée, des managers, des actionnaires institutionnels ou familiaux, dans :



MEILLEUR CABINET D'AVOCATS
D'AFFAIRES DE L'ANNÉE
"Grands Prix 2020 de
Private Equity Magazine"



LA PRÉPARATION EN AMONT
DE L'OPÉRATION EN FONCTION
DE VOTRE ACTIVITÉ

- Structuration des fonds de capital investissement en France et à l'étranger (partnership, FPCI, FPS, SLP, etc.)
- Agrément de la société de gestion du fonds
- Assistance dans la mise en place de l'intéressement de l'équipe de gestion (*carried interest*)
- Mise en place des contrats entre les différents intervenants (gestion, conseil, dépositaire, etc.)
- Suivi de la politique de conformité des cibles
- Gestion de la gouvernance



LE PROCESSUS TRANSACTIONNEL,
DEPUIS LA NÉGOCIATION
CONTRACTUELLE JUSQU'AUX
OPÉRATIONS POST-ACQUISITION

- Anticipation et traitement des enjeux patrimoniaux des actionnaires-vendeurs (donation, apport à une holding, etc.)
- Rationalisation des groupes cibles, debt push-down, syndication, IPO, rachat de dettes, etc.
- Organisation du processus de cession et négociation de la documentation contractuelle de cession (contrat de cession, garantie d'actif et de passif, etc.)
- Suivi du client post-structuration (obligations réglementaires et fiscales notamment)
- Assistance aux sociétés sous LBO en difficulté,
- Assistance sur l'aspect social

The firm's efficiency is well regarded among clients, one relaying how the lawyers "deliver on time and with quality," before adding: "They also offer the full range of services, which is always very useful, and have excellent international exposure. It is truly a pleasure to work with them."

— CHAMBERS & PARTNERS EUROPE 2021



LA STRUCTURATION DES
INVESTISSEMENTS (LBO, MBO,
OBO, LBI, CAPITAL-RISQUE,
CAPITAL-DÉVELOPPEMENT,
LBO IMMOBILIERS, ETC.)

- Financement d'acquisition (contrats de prêt, de couverture, de garantie, dette senior, subordonnée ou mezzanine)
- Accompagnement dans toutes les problématiques de la réglementation (sociale, bancaire, financière, assurance, etc.)
- Structuration juridique et fiscale
- Conseil et suivi en matière de contrôle des concentrations
- Organisation de la sortie des investisseurs : rachat, cession industrielle, réduction de capital



LA NÉGOCIATION ET
LA RÉDACTION DE
MANAGEMENT PACKAGES

- Négociations et contractualisation des Management packages
- Conditions de sortie et attribution de plus-value
- Négociation et mise en place d'émission d'actions de préférence ou de valeurs mobilières composées
- Plans d'intéressement des dirigeants et des salariés

Notre équipe



Sarmad Haidar

Associé

+33 (0)1 40 15 66 44

sarmad.haidar@dlapiper.com



Julia Elkael

Counsel

+33 (0)1 40 15 24 36

julia.elkael@dlapiper.com

Droit public de la santé

Nos domaines d'intervention

En conseil

- Réglementation des médicaments en France
- Produits princeps et médicaments génériques
- Pénalités financières/ CEPS
- Prix des médicaments à l'Hôpital
- Conventionnement et clause de sauvegarde
- Fonctionnement des autorités de régulations du médicament en France
- Fonctionnement d'organisations internes à l'Industrie pharmaceutique
- Transparence des documents administratifs
- Relations Industrie pharmaceutique/ médecins et praticiens hospitaliers/ établissements publics de santé (EPS)
- Réglementation des dispositifs médicaux en France
- Réglementation de la mise sur le marché de produits d'origine animale

Réglementation des médicaments en France

Cette réglementation couvre aussi bien la délivrance des médicaments que leur remboursement par l'assurance maladie, en passant par la fixation du prix des médicaments remboursables ou encore les règles en matière de publicité.

Inscription sur autorisation de mise sur le marché (AMM)

- Dossier de demande d'AMM
- Refus d'AMM
- Réévaluation de la balance bénéfique/risque
- Modification, suspension et retrait d'AMM

Inscription sur la liste des spécialités remboursables

- Refus d'inscription
- Retrait de la demande d'inscription par le laboratoire

- Avis de transparence Radiation de la liste
- Taux de remboursement

Prix des médicaments remboursables

- Critère de fixation du prix
- Conventionnement / CEPS et portée juridique des conventions
- Modification du prix et avenants

Publicité

- Interdiction de publicité
- Suspension et mise en demeure/ ANSM
- Autorisation de publicité anticipée auprès du public avant déremboursement

Produits princeps et médicaments génériques

- Durée de protection administrative des données cliniques et extension de gamme
- Procédure allégée d'AMM et constitution des dossiers de demande
- Inscription des génériques sur le répertoire et conditions de mise en œuvre
- Répertoire des groupes génériques et modalités de constitution du répertoire et des modifications
- Tarif forfaitaire de responsabilité (TFR) et groupes génériques

Pénalités financières/CEPS

- Règlementation applicable et expertise juridique
- Pénalités/ Interdiction de publicité
- Pénalités/ Absence de transparence sur les informations relatives à l'application du niveau de SMR ou d'ASMR de la spécialité remboursable
- Recours gracieux/ CEPS

Prix des médicaments à l'hôpital

- Liste T2A Rétrocession hospitalière
- Rétrocession hospitalière
- Marchés publics de fourniture de médicaments et liberté des prix
- Centrales de référencement et regroupement d'établissements publics de santé (EPS)

Conventionnement et clause de sauvegarde

- Accord-cadre CEPS/ Syndicat professionnel
- Prix des médicaments remboursables et négociation conventionnelle laboratoires/ CEPS
- Clause de sauvegarde et officine de ville
- Clause de sauvegarde et rétrocession hospitalière
- Autres taxes professionnelles
- Accord-cadre hospitalier et avenants
- Charte de la visite médicale et pratiques promotionnelles

Fonctionnement interne des autorités de régulation du secteur des médicaments

- Commission de transparence et réforme
- Comité économique des produits de santé (CEPS), compositions, compétences et domaines d'intervention, étendue de leur fonction consultative/ AFSSAPS
- Commission d'AMM et commission de la publicité
- UNCAM (fixation du taux de remboursement) etc.

Fonctionnement interne d'organisations internes à l'Industrie pharmaceutique

- Analyse des statuts et règlements intérieurs
- Accompagnement dans la mise en place d'une nouvelle organisation de régulation interne (rédaction d'actes de fonctionnement)
- Élaboration de guides, vademécum et autres documents pratiques
- Intervention à des formations, séminaires et colloques au service de l'industrie pharmaceutique

Transparence des documents administratifs

- Mise en demeure/ ANSM (publicité) et droit à communication
- Mise au point (MAP) et droit à la diffusion
- Avis de transparence, communicabilité et effets juridiques
- Rapport public d'évaluation (RAPPE) et transparence administrative
- Recommandations de bonnes pratiques
- Actes / toute autorité de santé (HAS)

Réunions et ordre du jour des commissions administratives et documents mis à la disposition du public

Relations Industrie pharmaceutique/ médecins/ établissements publics de santé (EPS)

- Loi « anti-cadeaux », modalités de mise en œuvre et réforme
- Actions de coopération pour recherches médicales praticiens hospitaliers/ laboratoires pharmaceutiques
- Dons manuels et en nature aux EPS, conditions de licéité
- Offre de concours au profit d'EPS pour la réalisation de projets ou d'actions d'intérêt commun

Réglementation des dispositifs médicaux

Mise sur le marché

- Procédure d'enregistrement d'un représentant autorisé ou d'un distributeur auprès de l'ANSM
- Procédure de déclaration et de communication des dispositifs médicaux mis sur le marché (spécifications techniques, descriptions) auprès de l'ANSM
- Procédure de signalement d'incident ou de risque d'incident auprès de l'ANSM

Notification et dénotification des organismes notifiés

- Procédure de notification d'organismes notifiés
- Problématiques de maintien des certificats CE en cas de dénotification des organismes notifiés

Réglementation des produits d'origine animale

- Procédure d'agrément sanitaire des établissements dans le secteur de l'alimentation animale (compléments alimentaires)

En contentieux

Parfois, et après avoir eu recours aux procédés de règlement amiable (notamment recours gracieux et/ ou hiérarchique), le contentieux reste la dernière solution permettant d'atteindre l'objectif recherché par nos clients.

En cette matière, notre Cabinet propose l'assistance nécessaire pour expertiser les chances de succès d'un recours contentieux et l'opportunité d'agir en justice en fonction des enjeux en présence et des exigences de nos clients.

Notre équipe d'avocats a une connaissance approfondie des particularités de la procédure contentieuse

administrative et à ce titre, peut intervenir :

- pour engager un recours pour excès de pouvoir (recours en annulation)
- ou pour introduire un recours de pleine juridiction (recours en indemnité)
- ou encore pour déposer en urgence un référé administratif (référé-liberté et référé-suspension)
- ou encore dans certains cas, introduire une action devant les juridictions communautaires et européennes

Notre équipe



Jérôme Pentecoste

Associé

Litigation & Regulatory

+33 (0) 1 40 15 25 04

jerome.pentecoste@dlapiper.com

Sciences de la vie

Vos enjeux clés

Les différents acteurs impliqués dans les sciences du vivant, que ce soit pour organiser les soins, les délivrer, les financer, chercher de nouveaux traitements, proposer de nouveaux outils, diffuser les connaissances... se trouvent aujourd'hui confrontés à des enjeux majeurs. Leur nature est multiple : enjeux de santé publique face notamment au développement des maladies chroniques, enjeux de qualité des soins, de transparence et de démocratie sanitaire, enjeux d'efficacité du système de santé dans un contexte de croissance des dépenses de santé et de déficit chronique des comptes sociaux et enjeux d'innovation et de croissance dans des domaines aussi variés et importants que la médecine personnelle et les technologies de l'information.

La capacité d'adaptation des acteurs à ce contexte évolutif et les choix retenus en terme d'organisation et de business model constituent les clefs d'un développement réussi.

Nos domaines d'intervention

Nos équipes transversales vous conseillent et vous accompagnent dans le développement de vos projets et la défense de vos droits.



DANS LA CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE COMPLEXE DU SECTEUR SANITAIRE ET LA CONFORMITÉ À SES RÈGLES

- Droit de la santé et de la sécurité sociale
- Droit de la protection des données personnelles et propriété intellectuelle
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Assistance aux établissements
- Recherche médicale : essais cliniques et enquêtes épidémiologiques
- Autorisation de mise sur le marché et marquage CE
- Fixation du prix du médicament et remboursement
- Développement des brevets
- Suivi de la mise en place des class actions



DANS LE SUIVI DE LA VIE SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE

- Organisation des relations individuelles et collectives du travail
- Restructurations éventuelles



DANS LA CONCEPTION, L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DE VOS PROJETS

- Assistance à la conception des projets
- Accompagnement dans la sécurisation de l'environnement juridique et technique
- Privacy by design
- Respect de règles de la commande publique et du droit de la concurrence
- Assistance dans le cadre de la mise en place d'un réseau de distribution
- Accompagnement dans la rédaction des différents types de contrats
- Tout projet de e-santé : télémédecine, déploiement des systèmes d'information, respect des référentiels et de la procédure d'hébergement des données
- Accompagnement dans la mise en place de la communication sur les produits de santé, à destination des professionnels, et à destination des consommateurs



DANS LA GESTION DES CONTENTIEUX ÉVENTUELS DE TOUTE NATURE

- Responsabilité du fait de produits
- Responsabilité médicale
- Responsabilité hospitalière
- Contentieux commercial
- Class actions
- Droit pénal des affaires
- Contentieux de droit public
- Validité et contrefaçon des produits
- Contentieux du droit de la consommation
- Assistance dans le cadre des enquêtes concurrence
- Contentieux des pratiques anti-concurrentielles



DANS LE MAINTIEN ET LA DÉFENSE DE VOS INVESTISSEMENTS INTELLECTUELS

- Aide à la protection de vos marques et brevets et à la définition du cycle de vie de vos produits
- Gestion des investissements R et D
- Lutte contre la contrefaçon
- Lutte contre la concurrence déloyale et le parasitisme
- Présence sur les réseaux sociaux
- Protection des données

Notre équipe

DLA Piper a constitué en France une équipe dédiée, regroupant un panel de compétences et d'intervenants parmi lesquels des avocats, des médecins, des professeurs de droit, travaillant en étroite collaboration avec les experts des différents bureaux de DLA Piper dans le monde.

**Fabien Ganivet****Associé, Location Head**

Droit pénal des affaires
et Compliance

+33 (0)1 40 15 24 82

fabien.ganivet@dlapiper.com

**Denise Lebeau-Marianna****Associée, Location Head**

Protection des données

+33 (0)1 40 15 24 98

denise.lebeau-marianna@dlapiper.com

**Sonia de Kondserovsky****Associée**

Fusions-acquisitions

+33 (0)1 40 15 66 93

sonia.dekondserovsky@
dlapiper.com

**Jérôme Pentecoste****Associé**

Litigation & Regulatory

+33 (0)1 40 15 25 04

jerome.pentecoste@dlapiper.com

**Jonathan Rofé****Associé**

Propriété Intellectuelle et
Technologies

+33 (0)1 40 15 25 31

jonathan.rofe@dlapiper.com

**Frank Valentin****Associé**

Propriété Intellectuelle

+33 (0)1 40 15 24 00

frank.valentin@dlapiper.com

**Marine Gicquel****Senior Counsel**

Droit Social

+33 (0)1 40 15 24 71

marine.gicquel@dlapiper.com